

Congrès de Rennes 2018

Organisation du Snes – réseau militant

3.2. Organisation du SNES-FSU

L'érosion de la syndicalisation a repris depuis 2015, malgré les outils permettant l'adhésion en ligne et les paiements fractionnés des cotisations. Il faut continuer de travailler sur tous les obstacles à la syndicalisation et à la fidélisation des adhérents, par exemple en favorisant la tacite reconduction, notamment au moment du départ à la retraite. Celle-ci pourrait être proposée de façon plus incitative aux nouveaux adhérents. Le suivi de la syndicalisation est essentiel mais ne constitue qu'une première étape. La syndicalisation se joue sur de nombreux fronts : action, formations, services... De nombreuses académies mettent en place des dispositifs variés de suivi et de sollicitation de la syndicalisation. Une coordination de ces actions au niveau du S4 est nécessaire afin de favoriser une mise en commun des pratiques des S2/S3 et une aide aux S3 et surtout aux S2 les plus petits. Les sections académiques et départementales doivent investir le nuage, lieu d'échanges de matériels (affiches, tracts, power-point...) permettant une mutualisation du travail académique.

Par ailleurs, l'expérience menée dans l'académie de Grenoble avec la création d'une commission académique actifs/retraités est très positive. Cet outil permet, autour de thèmes transversaux et sous forme de rendez-vous annuels, d'offrir un espace commun de réflexion, d'échange et de transmission d'expériences syndicales ; c'est aussi une piste pertinente pour développer la syndicalisation.

3.2.2. Le SNES-FSU au plus près des adhérents

Le SNES-FSU ré-affirme avec force auprès sa vision de l'adhésion syndicale : celle d'un engagement collectif permettant à l'appareil de défendre et au mieux les collègues et leurs statuts, notamment grâce à son implantation dans les établissements scolaires, et celle d'un syndicalisme engagé pour le progrès social dans l'école comme dans la société.

Le SNES-FSU est aussi riche d'une réflexion pédagogique et disciplinaire inédite dans le champ syndical qu'il est nécessaire d'utiliser davantage et qui doit lui permettre d'accompagner les collègues dans l'exercice du métier. L'existence de ce travail disciplinaire, de stages, de listes de diffusion, devra être davantage mise en avant dans la communication à la Profession et aux syndiqués, notamment lors de l'adhésion.

Dans un contexte d'attaques sur le métier, mais aussi de formation initiale ou continue qui sert de courroie de transmission aux soi disant bonnes pratiques pédagogiques, les stages disciplinaires, les stages métiers devront continuer de se développer dans les sections académiques favorisant la reprise en main du métier.

Si la mise en place des entretiens de carrière a fait l'objet de nombreux stages dans les académies, d'HMIS dans les établissements, où l'approche collective a été assurée, le dialogue syndical avec les corps d'inspection s'est avéré souvent très verrouillé.

Les enseignants se retrouvent donc souvent seuls face aux inspecteurs à défendre leur choix et leurs pratiques pédagogiques. Dans ce contexte, les collègues apparaissent tout particulièrement demandeurs d'une réflexion sur les questions pédagogiques :

le SNES ne peut les laisser seuls face aux injonctions et préconisations institutionnelles qui méritent d'être interrogées et débattues. Une attention particulière doit être portée aux entrant-e-s dans le métier qui subissent les prescriptions institutionnelles.

Des échanges existent, notamment via les listes de diffusion et les journées de réflexion disciplinaires (JRD) : échanges sur les pratiques, programmes, questions professionnelles, sujets de brevet et de bac, échanges de cours, etc. Il existe aussi des stages syndicaux académiques qui, si leur objectif affiché n'est pas de pallier les carences de la formation continue institutionnelle, y

contribuent pourtant de façon notable. Il est nécessaire de mieux faire connaître ces échanges et les outils existants aux syndiqués.

Il pourra être proposé aux adhérents, sur les bulletins d'adhésion, de rejoindre les listes de diffusion disciplinaires du SNES-FSU.

Pour préparer le passage à la retraite, il faut poursuivre le travail actifs/retraités en direction des collègues concernés. Le SNESFSU doit être présent à chacune des étapes de la retraite pour répondre aux demandes individuelles concernant notamment la pension, les droits, les démarches liées à la prise en charge de la dépendance. Il doit être un lieu-ressource grâce aux S1 et aux outils (mémos, stages, permanences...). Cela suppose une formation et des équipes militantes à tous les niveaux, une mise en réseau qui permette la réactivité face aux questions posées

3.2.3. Réseau militant

La proximité avec les militants passe avant tout par le réseau de S1. La priorité est donc d'étendre le plus largement possible le réseau de S1 en s'appuyant notamment sur les S2, et aussi en renforçant la mutualisation du matériel syndical et la communication interne. La création de listes de diffusion permettant aux S1 de communiquer entre eux afin de partager les informations et agir pour une meilleure coordination est un outil pour y parvenir. Le rôle des S2 est primordial pour coordonner et appuyer les actions politiques des S1 et cela passe d'abord par le renforcement de la présence sur le terrain, à travers l'animation d'HMIS, mais aussi de contacts réguliers avec les sections d'établissements. Dans les établissements n'ayant pas de section constituée ou pas de syndiqué, le rôle des S2 est nécessaire pour construire une section syndicale locale, assurer la distribution des publications, tracts et autres documents, ainsi que pour la mise à jour des panneaux syndicaux. La liste de diffusion des S1, sous le contrôle et la modération du S2, permet de faire face à l'émergence de réseaux d'établissements qui se donnent pour objectifs de mener la réflexion pédagogique et la ventilation des moyens dans des structures autres que les CA.

Les mandats du congrès de Grenoble faisant des S2 des têtes de pont indispensables au fonctionnement du SNES-FSU sont toujours d'actualité. Dans le contexte actuel, il est d'autant plus nécessaire de faire vivre ce mandat en dotant les S2 de moyens appropriés